



# Les décisions du Bureau en bref

4 octobre 2023

## Parc naturel régional du Pilat 4 octobre 2023

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

.....

### ACTUALITÉS DES COMMISSIONS ANIMÉES PAR LE PARC

- La Commission « Révision de la charte » s'est réunie les 6 et 13 septembre pour traiter des remarques formulées, dans le cadre de la consultation sur la version martyre de la charte, sur l'Orientation 1 « Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire », l'Orientation 2 « Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire » et l'Orientation 5 « Tendre vers plus de sobriété et de résilience ».
- La Commission « Finances », réunie le 20 septembre 2023, a fait le point sur l'exécution budgétaire et a défini des critères pour la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel qui constitue la part variable du régime indemnitaire des salariés du Parc.

### PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau du Parc a validé la signature de la Convention avec Loire Forez Agglomération pour la mise à disposition de deux fonctionnaires du Parc au sein de l'équipe projet du Groupe d'actions locales LEADER- Loire.

### RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC

Concernant ce sujet, les membres de la commission charte étaient également invités à la réunion. Cette réunion faisait suite à celle du 20 septembre où les élus ont travaillé sur la prise en compte des remarques émanant de la consultation de ce printemps relatives à l'Orientation 4 nouvellement intitulée « Garantir l'habitabilité du territoire ».

A l'occasion de la présente réunion, ce sont les remarques relatives à l'Orientation 3 « Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux » qui ont été discutées.

## DOSSIERS DE DEMANDES DE FINANCEMENTS

Le Bureau du Parc a validé :

- la demande de financement auprès de l'État (ANCT Massif central) pour le projet du Parc du Pilat, mené en lien avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, intitulé : « Objectif ZAN : Quels leviers utiliser pour densifier et améliorer la qualité du cadre de vie dans le cœur et les franges des villages, en préservant leur caractère rural ? » ;
- la demande de financement auprès de l'État (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) pour le recours à stagiaires et bureau d'études dans la mise en œuvre d'une politique renouvelée en faveur des paysages par le Parc ;
- les demandes de financement du Parc auprès de la Région pour :
  - le développement et la valorisation des bases de données et équipements du Parc liés au patrimoine industriel textile, à l'évolution des paysages et à l'éco rénovation,
  - la mise en place d'outils de médiation afin de valoriser le patrimoine industriel de la vallée du Dorlay,
  - le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage et d'usage pour la rénovation thermique de la Maison du Parc,
  - des dépenses d'investissement relatives à l'organisation de la célébration des 50 ans du Parc en 2024,
  - l'organisation de deux conférences-débats dans le cadre de la révision de la charte qui auront lieu les 11 et 25 octobre 2023,
- l'achat d'éco-compteurs dans le cadre du projet de préservation et de valorisation des sites emblématiques du Pilat,
- l'expérimentation de mise en autopartage d'un 3<sup>ème</sup> véhicule du pool du Parc dans une commune des Monts du Pilat ;
- la réponse du Parc, en lien avec les Communautés de communes des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien et l'Agence Energie Climat du département de la Loire (ALEC 42), à l'appel à projet national « TIMS l'Écomobilité pour Tous » financé via les certificats d'économie d'énergie ;
- les demandes de financement auprès de la Région des communes de Maclas, Jonzieux et Saint-Martin-la-Plaine pour l'optimisation de leur éclairage public dans le cadre de l'appel à projet « Ciel étoilé » lancé par le Parc en lien avec les Syndicats d'énergie.

### Prochaine réunion du Bureau

- le 8 novembre 2023 à 17h



Parc naturel régional du Pilat  
2 rue Benay 42410 Pélussin  
04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr  
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)